

# L'anticipation d'une entreprise de nettoyage

Cette PME située dans un territoire rural a anticipé la crise liée à l'épidémie du COVID-19. En effet, dès le début du mois de mars, une lettre d'information a été transmise à l'ensemble des clients afin de limiter la propagation du virus. Il a été proposé d'alléger une partie des prestations afin de mettre en place la désinfection virucide des points de contacts (poignées de porte et d'armoire, téléphones, etc...). Les clients étaient invités à manifester leur souhait auprès de l'entreprise : maintien du protocole habituel ou modification. De la même façon, les salarié.e.s ont reçu un masque et une boîte de gants à usage unique avec des instructions précises sur la décontamination (protocole de nettoyage, désinfection des points de contacts, ...) et les gestes barrière (port des gants notamment pour les activités, distance physique, le masque étant prévu pour les personnes contaminées afin de préserver leur entourage). Un changement de produits a eu lieu, passage à un virucide fourni avec un mode d'emploi pour les agents. Un premier constat, dès mi-mars était qu'une partie des salarié.e.s n'avait pas compris l'utilisation du virucide et/ou portait le masque fourni contrairement aux préconisations. C'est pourquoi, l'entreprise a formé ses effectifs, l'idée étant un meilleur partage de l'information et une appropriation du protocole de désinfection.

Une procédure en cas de COVID-19 a été élaborée. Il a fallu recenser les besoins des clients, une partie d'entre eux a fermé. Les activités prioritaires ont été maintenues dans la grande distribution, l'agro-alimentaire, notaires, transports, logistique, pompes funèbres et banques. En mars sur les 220 collaborateurs.trice.s de Pithiviers et de Villemandeur 123 ont subi une mesure d'activité partielle et 23 ont dû s'arrêter pour la garde d'enfants suite à la fermeture des établissements scolaires. Moins de 10 personnes ont été arrêtées pour maladie. Toutes ces données ont bien sûr évolué en avril. Seuls 25 % des chantiers sont restés ouverts en mars. Pour faire face à la pénurie de masques, le dirigeant et quelques

collaborateurs en ont confectionné pour les salarié.e.s. Autre exemple de solidarité, de la lotion hydro alcoolique a été fournie par un client et distribuée sur les différents sites. Le service administratif est maintenu avec 4 salarié.e.s sur site où les règles sanitaires étaient déjà rigoureusement appliquées, les autres personnes étaient en télétravail. Il s'agissait de s'adapter car il y avait différents cas de figure également pour la gestion administrative des équipes (activité partielle, maladie ou garde d'enfants). En exploitation, les responsables étaient mobilisés sur les plannings. Il s'agissait d'organiser au mieux le travail notamment de maintenir certaines prestations, de renforcer par la désinfection des points de contacts. Pour les résidences d'habitations, la gestion des poubelles a été maintenue. Une équipe du service de l'intervention a réalisé des actions spécifiques comme la récupération et le lavage du linge sale. Globalement, les effectifs ont été mobilisés avec quelques écarts d'absentéisme entre les deux agences situées dans 2 bassins d'emploi.

Au niveau du dialogue social, le CSE a été impliqué dès le 16 mars pour l'informer et communiquer sur les mesures prises, il y a une position commune direction de l'entreprise et CSE. Le DUERP a été actualisé et des plans de prévention à destination des clients ont été élaborés.

L'entreprise a réfléchi à la reprise d'activité : ralentissement, modification de l'activité ? Comment accompagner le retour des salarié.e.s de façon pédagogique ?

Depuis le 11 mai, date du déconfinement, l'entreprise est déjà en préparation du retour de l'activité pour les chantiers habituels et les futures prestations soit par une remise en état de propreté, soit une désinfection des points de contacts soit par une désinfection aérienne « Ozone » .